

# DÉLIBÉRATION N° SIE\_2024\_0007 DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 20 / 03 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Syndical du S.I.E de la Mercantine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Président, Michel BLASER.

Date de convocation : 13 / 03 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
6	4		2	
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	

**Étaient présents :** M. Michel BLASER, Président, M. Marcel RENAUD, Vice-Président, M. Régis LACROIX, suppléant, Mme Catherine FORESTIER, titulaire,

**Procuration(s) :**

**Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) :** M. Julien BUFFAUT, titulaire, M. Romain VOLATIER, suppléant.

**À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :** Mme Catherine FORESTIER

## OBJET : BUDGET 2024 – VOTE DU COMPTE DE GESTION : EXERCICE 2023

Monsieur Marcel RENAUD, Vice-Président, expose aux membres du Conseil Syndical, les comptes de gestions établis par le trésorier à la clôture de l'exercice 2023 pour les budgets du Lotissement et de la Commune.

Monsieur le Vice-Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Les Comptes de Gestions sont ensuite soumis à l'assemblée en même temps que les Comptes Administratifs.

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ, le Conseil Syndical,

**VOTE** les comptes de gestions 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 039-253900302-20240320-SIE\_2024\_0007-DE

S'LO

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président, Marcel RENAUD



**SIE**  
De la Mercantine

Siège social : Mairie - Siret : 25390030200014  
230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD  
03.84.42.32.46 siemercantine@maisod.fr